

Ecrit par Mireille Hurlin le 2 mai 2022

Lucien Stanzione et Marie-Pierre Monier, sénateurs du Vaucluse et de la Drôme : 'La lavande court un grand danger !'

«Les mesures européennes envisagées dans le cadre de la stratégie pour une chimie durable, et notamment la révision du règlement REACH « Registration, évaluation and authorisation of chemicals Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) constituent un vrai danger pour les producteurs de lavande et de lavandin et, au-delà, pour l'ensemble de la filière des PPAM (filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales) ainsi que pour les communes des territoires concernés », affirme Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse.

«Ce sont plus de 10 000 hectares en Provence en productions et donc près de 1 000 agriculteurs concernés, sans compter les nombreuses entreprises de transformation agro-alimentaires et de cosmétiques. Ces produits classés en appellation d'origine contrôlée (AOC) génèrent plus de 9 000 emplois directs et 17 000 emplois indirects liés à l'activité touristique.»

Mise en danger des petites structures

En mettant une nouvelle fois en question les huiles essentielles et leur composition, ces mesures seraient dévastatrices en particulier pour les plus petites structures et pourraient créer une défiance chez les consommateurs et les transformateurs.

Le risque?

Il serait de voir purement et simplement disparaître les producteurs de lavandes et de lavandin qui contribuent aussi à façonner les paysages de nos deux départements si prisés des touristes. Pour évoquer ce sujet, <u>Lucien Stanzione</u> et <u>Marie-Pierre Monier</u>, respectivement sénateurs du Vaucluse et de la Drôme, ont organisé une rencontre avec les élus de <u>Saint-Christol</u>, d'<u>Aurel</u>, de <u>Rustrel</u>, de <u>Sault</u>, de la <u>communauté de communes Ventoux Sud</u> et de <u>Ferrassières</u> (26).

Un plan d'actions

«Ensemble, nous avons décidé d'envoyer un courrier commun des élus au Premier ministre ainsi qu'aux ministres concernés par le sujet, pour que la réforme de la réglementation REACH n'impacte pas les huiles essentielles. Nous continuons nos interventions auprès des parlementaires, du gouvernement et de l'État pour les alerter sur les prix croissants de l'énergie qui impactent les coûts des producteurs. Enfin nous sommes en train d'établir un plan de sauvegarde de la filière lavandicole.

L'union fait la force

Dans ce cadre, une réunion sera organisée au <u>Revest-du-Bion</u> dans les Alpes-de-Haute-Provence, avec le Sénateur Jean-Yves Roux. Objectif ? Travailler ensemble, sans distinction de territoire, pour apporter un



Ecrit par Mireille Hurlin le 2 mai 2022

soutien à la filière, avec les élus locaux et les responsables de tous les maillons de la filière.



DR